



10 mars 2011

## Journée d'études sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Compte rendu des travaux



# Accueil

par Christian PILICHOWSKI,

membre du Bureau fédéral - FTM-CGT



Je vous remercie d'être présents aujourd'hui, en cette période de NAO où les luttes sont intenses dans les entreprises et parfois marquées par de belles victoires.

Lors de notre 38<sup>ème</sup> congrès fédéral, nous avons eu des échanges sur la nécessité d'intensifier la bataille industrielle. Cela a donné lieu, durant les dernières années, à plusieurs initiatives telles que des assemblées à Villepinte puis ici. Toutes ces mobilisations ont mis la question de l'emploi industriel sur la place publique et conduit le gouvernement à organiser des Etats généraux de l'Industrie. Ils ont eux-mêmes abouti à la Conférence générale de l'Industrie, avec douze comités stratégiques de filière, dont un sur les technologies de l'information et de la communication au sein duquel nous portons un objectif de développement de l'activité et de l'emploi industriel. Dans ce cadre, il nous a semblé utile et nécessaire de dresser aujourd'hui un état des lieux – et des luttes – et de tracer des perspectives pour cette filière.

## Introduction



**Claudy MENARD**  
animateur du collectif TIC -  
FTM-CGT

Je tiens à remercier nos amis de Syndex pour le travail réalisé et sa qualité.

Cette réunion se tient dans le cadre de la préparation du 39<sup>ème</sup> congrès de la Fédération. Si ce n'est pas une vraie première, il n'en demeure pas moins que cela fait bien longtemps qu'une telle initiative n'a pu être organisée.

### La participation et nos difficultés

La participation à cette réunion reflète, à la fois:

- nos difficultés organisationnelles, la CGT étant beaucoup trop faible et nos implantations insuffisantes ;
- la difficulté de sortir de « l'institutionnel » et d'une vie syndicale rythmée par les convocations des directions ;
- l'enfermement dans son entreprise ou dans son groupe.

Pourtant travailler ensemble devient de plus en plus une exigence impérieuse. En effet, nos industries ont un caractère transversal pour l'ensemble des activités économiques : recherche, médecine, la circulation, stockage d'information... Un producteur de composants, de PCB ou une EMS aura plusieurs donneurs d'ordres d'industries différentes. Ainsi, certains travaillent à la fois pour l'automobile, l'aéronautique, l'informatique... Notre domaine est transversal aux industries, mais aussi à tous les domaines de l'économie.

Aussi, la construction de relations entre syndicats et salariés des différents opérateurs et donneurs d'ordres aura un caractère multiple et donnera un caractère particulier aux CIE que nous voulons constituer dans nos entreprises. Cette transversalité se traduit par la présence des TIC dans plusieurs pôles de compétitivité à vocations diverses.

### Pôle Minalogic (Rhône-Alpes)

Pôle mondial localisé autour de Grenoble - Crolles, Minalogic est dédié aux technologies de la nanoélectronique et des logiciels sur la puce. Selon le ministère de l'industrie, Minalogic concerne 42 500 emplois avec des industriels majeurs au premier rang, parmi lesquels figurent STMicroelectronics et Schneider Electric, des laboratoires publics (CEA/Leti, INPG, CNRS,...) et des PME innovantes.

En 2005 et 2006, sept projets ont été soutenus par le Fonds unique interministériel pour un montant de 23,1 millions d'euros. En 2007, onze autres projets ont été retenus pour un financement au titre des troisième et quatrième appels, à hauteur de 24,8 millions d'euros. Pour le dernier appel, huit projets ont été retenus, représentant une demande d'aide (FUI et collectivités locales) de 25 millions d'euros.

### Pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » (SCS) (PACA)

Pôle mondial, SCS a pour objectif l'intégration de composants, logiciels et systèmes destinés à transmettre, échanger ou traiter des informations de manière sécurisée et fiable.

Le pôle rassemble 41 000 emplois dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est porté par vingt-cinq groupes d'envergure mondiale (Atmel, France Telecom, Gemalto, HP, NXP, STMicroelectronics...) qui représentent à eux seuls 13 000 emplois dont 6 500 dans la R&D. Il s'appuie aussi sur plus de 1 200 chercheurs dans la recherche publique et quatorze écoles qui forment 1 500 ingénieurs et docteurs par an. Enfin, il a su mobiliser de nombreuses PME de

PACA. Le pôle SCS est marqué par une forte polarisation entre :

- l'ouest (Rousset), centré sur les technologies de la micro-électronique et des cartes à puce, Rousset s'est structuré autour du CIMPACA et des grands programmes de R&D liés aux investissements de STMicroelectronics et Atmel ;
- l'est (Sophia-Antipolis), plus axé vers le design de circuits électroniques, les télécommunications et le logiciel.

Cette polarisation se retrouve dans les structures et le fonctionnement du pôle (présidence alternée est/ouest).

#### *Pôle mondial, System@tic*

Il est dédié à la conception, à la réalisation et à la maîtrise des systèmes complexes. Il mobilise les technologies-clés du logiciel, de la microélectronique et de l'optoélectronique autour de thématiques génériques (outils de conception et de développement de systèmes) et applicatives (automobile, sécurité/défense, télécom).

Ce pôle regroupe un potentiel de R&D considérable (42 000 personnes, travaillant pour plusieurs grands groupes, PME ou laboratoires publics de niveau mondial) et bénéficie d'un fort soutien des collectivités locales. L'offre de formation présente est de tout premier plan, unique en Europe et très liée aux unités de recherche présentes.

#### *Pôle Images & Réseaux (Bretagne - Pays de Loire)*

Pôle à vocation mondiale situé en Bretagne (principalement Rennes, Lannion et Brest) et en Pays de Loire (Nantes et Laval), Images & Réseaux représente environ 50 000 emplois dans le secteur des TIC dont 15 000 en R&D. L'activité du pôle, construite sur la base industrielle historique de la Bretagne dans les télécommunications et la télédiffusion, se situe à la convergence des trois chaînes de valeur de l'audiovisuel, des télécommunications et des technologies de l'information, à savoir les nouvelles technologies numériques pour l'image (TVHD, TNT, DVD, vidéo à la demande) et les nouveaux modes de distribution des images (convergence des réseaux audiovisuels, de télécommunications et des technologies issues de l'informatique) qui représentent des marchés à fort potentiel. Le pôle est constitué en association loi de 1901 comprenant trois collèges : une dizaine de grandes entreprises (notamment Thomson, France Télécom, Alcatel et TDF), une vingtaine d'organismes de recherche et d'enseignement supérieur, et plus de 90 PME.

#### *Pôle Cap Digital (Ile de France)*

Il s'agit d'un pôle à vocation mondiale situé en Ile-de-France.

#### *Pôle Transactions Electroniques Sécurisées (Basse-Normandie)*

Ce pôle est implanté en Basse-Normandie.

#### *Imaginove (Rhône-Alpes)*

Créé en 2006, il a pour mission de développer les synergies entre les filières des industries de l'image en mouvement de la région Rhône-Alpes (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia interactif).

#### *Pôle des industries du commerce (Nord - Pas-de-Calais)*

Le Nord-Pas-de-Calais accueille les grands de la vente par correspondance. C'est le commerce en ligne qui est visé. Tous les autres pôles TIC - Photonique : systèmes complexes d'optique et d'imagerie. Il touche plusieurs régions : PACA, Aquitaine, Franche-Comté.

Le ministère de l'Industrie considère que les pôles de compétitivité marquent la naissance d'un nouvel outil de politique industrielle pour renforcer la compétitivité de l'industrie française. Cinq ans plus tard, qu'en est-il ? Christian Pilichowski, qui a participé aux réunions sur les TIC qui se sont déroulées nous expliquera qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

On nous dit que « face aux mutations économiques internationales et nationales, la France initie une politique industrielle de grande envergure, destinée à accroître sa capacité d'innovation et de compétitivité par la mise en place de pôles de compétitivité. C'est une véritable stratégie de redéploiement industriel qui prend forme. En privilégiant l'innovation et la mise en commun des compétences, ces pôles favoriseront la croissance, la compétitivité de l'économie française et l'attractivité du territoire national. Ils favoriseront également l'emploi. Les pôles de compétitivité aideront à renforcer l'industrie française, à faire émerger de nouvelles activités à forte visibilité internationale ».

Mais où sont les emplois industriels qui devraient être issus des programmes de R&D annoncés ? Le contrôle de l'utilisation des fonds publics doit permettre de savoir où les brevets issus de ces recherches financées par fonds public sont industrialisés.

Travailler ensemble avec des industries complémentaires aux nôtres comme le secteur des télécommunications et exiger des partenariats avec leurs fédérations (bureaux d'études, FNAPT ...) est une nécessité. Coopérer au niveau international, (presque toutes nos entreprises sont internationales) en est également une. Nous avons des insuffisances comme la méconnaissance de nos forces et les manques du Cogitiel.

### **L'état de nos industries**

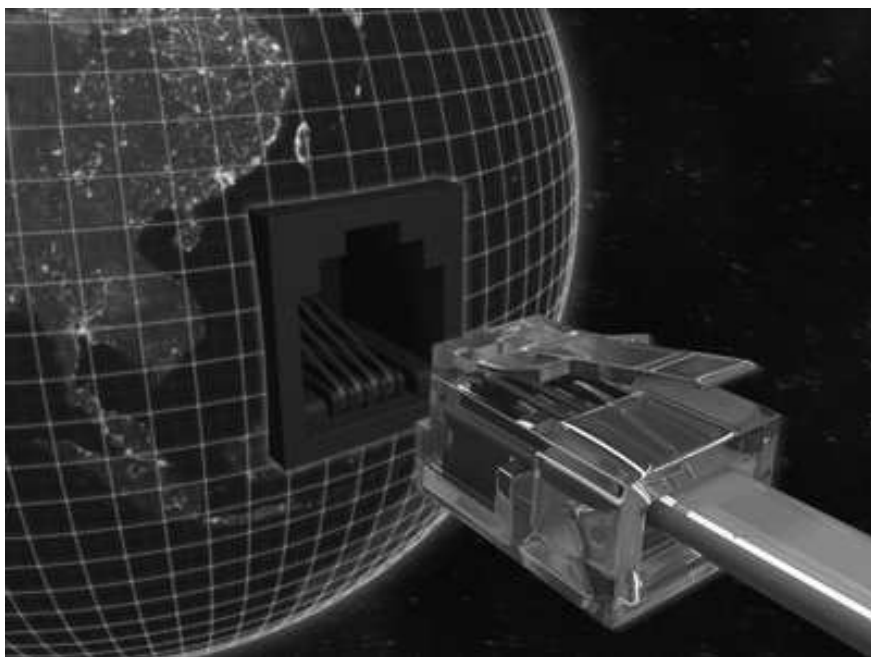
Les TIC, ce sont en France :

- 987 entreprises pour plus de 196 000 salariés ;
- une industrie concentrée (44 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour mille entreprises)
- la fabrication d'appareils de mesures et les composants électroniques sont les deux segments les plus importants (50 % du chiffre d'affaires, et 65 % des effectifs) ;
- une industrie tournée vers l'exportation (12 points de plus que dans l'industrie manufacturière) ;
- une concentration territoriale avec 2 pôles forts : l'Ile-de-France et Rhône-Alpes

Depuis la fin des années 1990, nos industries ont vécu des périodes très difficiles, notamment l'externalisation des activités industrielles – c'est l'entreprise sans usine de l'ancien patron d'Alcatel. Bull externalise ses cartes électroniques, derrière c'est l'affaire ACT avec 600 licenciements. IBM en fait de même à Bordeaux avec Solectron, fermé depuis. Alcatel et ses téléphones portables lavallois, vendus à Flextronics, depuis liquidés, etc. La liste est longue, mais rien n'est inéluctable, comme le montre la réintégration dans Jabil de l'ex-établissement Alcatel de Brest et des autres entités européennes bradées à un «zinzin» américain. Le succès de nos camarades de Brest montre que rien n'est inéluctable, que l'action revendicative, liée à une capacité de proposer des alternatives crédibles, peut permettre de gagner.

D'autant que les externalisations, comportent des limites pour l'industrie. Dans le secteur des composants, après la liquidation de MHS à Nantes-Carquefou, Atmel a dû réintégrer les tests chez lui. Le PCB, externalisé lui aussi, est plus que mal en point.

Dans le domaine des composants actifs, aucun grand investissement massif en France depuis Crolles, par contre des licenciements et des fermetures de fondries réalisées à MHS, programmées comme à Freescale Toulouse ou partiellement réalisées comme à STM Rennes. Les composants, nous renvoient aux choix stratégiques opérés par les grands groupes qui ont choisi les pays où, en particulier, les aides à l'investissement sont massifs.



Dans ces industries, les investissements sont massifs : Intel a prévu d'investir 9 milliards de dollars en 2011 soit 73 % de plus qu'en 2010 pour réussir le passage à la production des circuits au pas d'écartement de 22 nanomètres. Il veut rester le leader technologique face à Globalfoundries (bras industriel d'AMD et financé par l'émirat d'Abou Dabi) et TSMC, les deux fondeurs taïwanais. Globalfoundries devrait investir 5,4 milliards de dollars (doublement) et TSMC passera de 5,9 milliards de dollars à 7 milliards. Les deux taïwanais sont aujourd'hui les principaux fondeurs des donneurs d'ordres.

Le 3 mars 2011, le président américain, Barack Obama, a évoqué avec les grands patrons de l'électronique, les investissements à mettre en place pour soutenir l'innovation et l'emploi du secteur privé. Il a notamment évoqué ses propositions d'investissement dans la recherche et le développement des aides à la croissance et à l'emploi, ainsi que son objectif de « doublement des exportations sur cinq ans pour soutenir des millions d'emplois américains », a précisé Jay Carney, le porte-parole de la Maison blanche. Ils ont également évoqué l'importance de réaliser de nouveaux investissements dans l'Education.

A propos d'Apple, ce dernier a déclaré: « c'est une partie de notre économie qui a énormément contribué à la croissance économique au cours de ces dernières décennies et cela devrait continuer ainsi. »

Dans une analyse livrée à La Tribune, Christian Parisot, chef économiste et directeur de la recherche d'Aurel BCG a, pour sa part, souligné que l'i-phone, produit phare d'Apple, creusait le déficit commercial de 1,9 milliard de dollars et serait à lui seul responsable de 0,8 % du déséquilibre des échanges américains vis-à-vis de la Chine. Tout cela montre l'importance économique de nos industries.

Aussi la question de l'investissement doit être au centre de notre réflexion et de nos propositions. Dans toutes nos industries, la question de l'investissement est une question essentielle.

Globalement, il y a dans tous les domaines une volonté forte du patronat à délocaliser. La situation politique des dernières semaines dans les pays du Maghreb montre les dangers des stratégies patronales, des stratégies et des choix d'implantation s'appuyant tantôt sur des dictatures, des subventions ou des salaires low cost.

### **Les salaires, qualifications et l'emploi**

Comme partout les questions de salaires sont importantes. Nous vivons la période des NAO. Des initiatives ont été prises dans des groupes pour consulter et associer les salariés. Des actions revendicatives ont également eu lieu.

L'emploi, la formation sont des questions fortes. Notre industrie a évolué et les métiers ont changé. Le fort taux d'innovation dans nos industries demande « une mise à jour permanente », crée des besoins en qualification de plus en plus élevés.

La CGT demande, particulièrement dans notre secteur, la formation tout au long de la vie, reconnue, qualifiante, en y consacrant 10% du temps de travail, sur le temps de travail, rémunérée comme du temps de travail est une clé du succès. Dans le cas où le salarié est amené à changer d'emploi et/ou d'employeur, nous demandons que les droits acquis restent attachés à la personne, que le salaire et les garanties sociales soient maintenues puis transférées vers le nouvel employeur (voir la proposition de nouveau statut du travail salarié de la CGT et le projet de sécurité sociale professionnelle).

Voici autant de sujets de réflexions pour alimenter le débat de notre journée.

# La situation du secteur des TIC



## I. Une filière caractéristique de la désindustrialisation

### Qu'est-ce que la high-tech ?

#### **Emmanuel REICH, cabinet Syndex**

La filière high tech recouvre plusieurs segments :

- la micro-électronique et les cartes à puce (Samsung, Intel, TSMC...);
- les équipementiers télécoms et les fabricants de terminaux (Alcatel-Lucent, Ericsson, NSN, Apple...);
- les opérateurs télécoms et les installateurs (France Télécom, SFR, Free, AT&T, Verizon, Vodafone...);
- les sous-traitants électroniques (Hon Hai, Flextronics, Jabil, Sanmina...);
- les connecticiens (Tyco, Amphenol, Molex...);
- les circuits imprimés (Ibiden, Nippon Mektron, Unimicron, Samsung...);
- les éditeurs logiciels (Microsoft, Oracle, SAP...);
- SSI (IBM, Atos Origin, Cap Gemini...);
- les fabricants d'ordinateurs (Dell, HP, Acer, Bull...);
- les acteurs du monde Internet (Google, Flickr, Facebook...);
- les producteurs d'électronique grand public (Samsung, LG, Sony, Parrot...).

Cette filière est à cheval entre plusieurs branches, en particulier la Métallurgie et les Services, d'où l'importance pour votre fédération d'entretenir des relations avec ses homologues chargées des activités de service. Un donneur d'ordres comme France Télécom a en effet une influence considérable, par ses achats, sur l'activité de vos entreprises et donc sur l'emploi dans votre branche.

### Taille de la filière au niveau mondial

La filière des TIC est extrêmement vaste et son poids économique très important puisqu'elle représente 6 % à 8 % du PIB total de la France et emploie beaucoup de salariés (600 000 en France, dont 200 000 dans des entreprises de la Métallurgie). L'ensemble de l'économie est largement irrigué par les TIC, leur usage s'étant largement diffusé. Par ailleurs, certains secteurs tels que l'Automobile ou l'Aéronautique sont de plus en plus irrigués par l'électronique. Enfin, le développement de la filière high-tech induit des bouleversements importants pour de nombreuses activités, en particulier les activités culturelles (édition, librairie, télévision, presse, cinéma, musique). D'autres secteurs tels que la santé ou l'éducation sont eux aussi touchés par l'usage des nouvelles technologies. L'une des caractéristiques majeures de cette filière est donc d'être un facteur de transformation pour de nombreuses activités.

#### **Romain RAQUILLET, cabinet Syndex**

Il s'agit également d'une filière en pleine croissance. Pour autant, en France, l'ensemble des sociétés de cette filière est soumis à une pression sur l'emploi et les résultats. Il faut donc bien comprendre les raisons de ce paradoxe.

## La France prise en étau entre les Etats-Unis et l'Asie

#### **Emmanuel REICH**

Les Etats-Unis se sont dotés d'une vraie politique industrielle et demeurent l'un des centres majeurs de l'innovation dans la high-tech, même s'ils sont eux aussi confrontés à la désindustrialisation. Ils conservent donc des atouts importants, à commencer par les grands noms du monde Internet (Google, Yahoo !, Amazon, Flickr...). De leur côté, certains pays d'Asie tels que la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, la Malaisie ou le Japon se sont eux aussi dotés d'une stratégie industrielle claire qui leur permet de bénéficier d'une bonne partie de la croissance du secteur. Pour sa part, la France est très loin d'avoir une politique industrielle.

#### **Mariano BONA, STMicroelectronics Grenoble**

Les Etats-Unis comme l'Europe, et encore plus la France, ont eu l'idée de faire de la R&D pour développer ensuite leurs capacités industrielles. Pour leur part, les pays d'Asie ont fait l'inverse : ils ont développé leurs capacités industrielles en pensant que cela leur permettrait ensuite de développer leur R&D. Ne faudrait-il pas remettre en cause la conception française ?

#### **Romain RAQUILLET**

Une autre différence majeure entre l'Europe et le reste du monde, c'est que tous les acteurs européens du secteur existaient déjà voilà quarante ans, même s'ils appartenaient à l'époque à des groupes tels que Thomson ou Alcatel. Ces derniers ont en effet bâti un modèle intégré puis se sont séparés des emplois industriels d'aujourd'hui en considérant que la R&D soutiendrait leur croissance et développerait les emplois industriels de demain. Or cette stratégie pose aujourd'hui problème car ce ne sont pas seulement les emplois que ces groupes ont délocalisés mais aussi la valeur ajoutée.

#### **Emmanuel REICH**

Alcatel-Lucent, Technicolor (ex-Thomson) et Philips : ces trois acteurs sont responsables de la destruction d'une grande partie des capacités industrielles, des emplois et de la R&D de la filière des TIC. Bien que la proximité entre R&D et capacités industrielles nous semble constituer un atout pour une entreprise, nous avons assisté ces dernières années à un phénomène massif d'externalisation de la production vers des sous-traitants d'Europe de l'Est ou d'Asie. Certaines entreprises tels que Thales ou Safran ont cependant adopté une attitude plus prudente, sans doute parce qu'elles travaillent dans des domaines sensibles (défense, sécurité) et produisent des petites ou moyennes séries, ce qui a conduit à faire apparaître des sous-traitants de taille plus modeste. Compte tenu de ces différentes opérations, les frontières des grandes entreprises du secteur ont beaucoup évolué et certains groupes étrangers intègrent un grand nombre d'activités. Au contraire, les groupes français externalisent leurs activités pour se recentrer sur leur « cœur de métier », avec des délocalisations immédiates ou différées, d'abord pour les

activités de production, ensuite pour la R&D voire pour les fonctions support.

## **Disparition de pans entiers de l'industrie en France**

En 2000, la France était le premier producteur et l'un des premiers développeurs européens de téléphones mobiles, avec quatre constructeurs : Mitsubishi, Philips, Alcatel et Sagem. Depuis quelques années, la France ne produit plus aucun téléphone mobile. Or ces constructeurs irriguaient les fabricants de composants présents en France. La délocalisation de leur activité de production a donc eu un effet dévastateur sur leurs sous-traitants et sur le tissu de l'industrie micro-électronique. En d'autres termes, la disparition d'une composante de la filière a eu des effets sur toute la chaîne de valeur.

### **Mariano BONA**

Pendant longtemps, on nous a dit que les productions matures seraient délocalisées et que l'on conserverait les productions à forte valeur ajoutée. Or cela n'est plus vrai : ce sont aujourd'hui des productions de haute technologie qui sont externalisées vers l'Asie.

### **Romain RAQUILLET**

STMicroelectronics externalise effectivement des productions de haut de gamme.

### **Emmanuel REICH**

Alcatel-Lucent a lui aussi commencé à externaliser sa R&D vers la Chine et l'Inde, d'abord sur les technologies les plus matures, ensuite sur les plus innovantes.

### **Stéphane LOVISA, Alcatel-Lucent France**

Il faut donc souligner que, dans certains cas, l'externalisation du développement et de la maintenance sur des produits matures a conduit à des échecs industriels et à la disparition de ces produits.

## **II. Approche par secteur**

### **Le secteur des équipements télécoms**

Ce secteur est aujourd'hui totalement mondialisé. Il n'existe en effet plus d'acteur national, à l'exception peut-être de quelques fabricants japonais. Ce secteur a connu son heure de gloire jusqu'au début des années 2000 avant de traverser une période plus difficile marquée par des restructurations massives et une désintégration verticale des grands conglomérats européens et nord-américains tels qu'Alcatel-Lucent, Siemens, Ericsson ou Motorola (seul le finlandais Nokia a conservé une base industrielle non négligeable dans son pays d'origine). Cette industrie s'est donc profondément transformée.

Autre point important : le paysage des télécoms a lui aussi beaucoup changé. Nortel-Networks, qui était le premier acteur mondial en 2000 ne s'est jamais remis de la crise et a été placé en faillite avant d'être vendu « par appartements ». Motorola, qui était à l'époque le leader mondial des terminaux mobiles, a presque complètement disparu aujourd'hui. Nombre d'autres acteurs

ont évolué à force de rachats et de fusions : Alcatel-Lucent est issu de la fusion d'une entreprise française et d'une entreprise américaine, Nokia Siemens Networks est une co-entreprise de Siemens et Nokia, 3Com a été racheté par HP, etc. Le paysage industriel s'est donc largement clairsemé depuis 2000 et certains nouveaux entrants sont devenus extrêmement puissants en quelques années.

### **Romain RAQUILLET**

Dans ce secteur, les acteurs en perte de vitesse cherchent généralement à fusionner, ce qui entraîne des restructurations et des suppressions d'emplois dans tous les domaines (R&D, fonctions support, etc.). Or le regroupement d'opérateurs de téléphonie mobile est une catastrophe pour leurs fournisseurs car ils pèsent encore plus sur les ventes de ces derniers et leur demandent toujours plus de baisses de prix.

### **Emmanuel REICH**

La part de profit des industriels de la filière télécoms est extrêmement réduite. L'essentiel est en effet capté par les opérateurs qui exercent une pression extrêmement forte sur leurs fournisseurs. Une part grandissante est aussi captée par de nouveaux entrants tels que Google. Un autre phénomène important est le développement des app stores. Ces différents éléments ont contribué à remodeler le secteur des télécoms et fait disparaître des acteurs autrefois importants.

Pour vous donner une idée de l'évolution de ce secteur, au début des années 2000, Alcatel regroupait 33 000 salariés en France ; aujourd'hui, il en compte moins de 10 000. Cela ne veut pas dire que tous ces emplois ont été détruits mais qu'une grande partie a été transférée vers des sous-traitants, des spin-offs (de nouvelles sociétés issues du groupe Alcatel) ou d'autres acteurs tels que Thales. Il faut cependant savoir que beaucoup de ces spin-offs (Draka, Saintronics, Jabil, Elvia, Flextronics, Harmers Simons, AEG, Sanmina, NextiraOne, 3S Photonics ou Vacuum) ne se portent pas très bien aujourd'hui, quand ils n'ont pas purement et simplement disparu.

### **Stéphane DUBLED, Alcatel-Lucent Vélizy**

Nous travaillons encore avec certaines de ces sociétés mais il est vrai qu'Alcatel a grandement contribué à la disparition de milliers d'emplois industriels. Alstom, qui est issu d'Alcatel, s'en est finalement mieux tiré.

### **Romain RAQUILLET**

Cette évolution obéit à une logique économique qui consiste à ne plus investir et à externaliser pour garantir plus de dividendes aux actionnaires. Mais ces grands groupes ne veulent plus supporter les coûts sociaux de leur désindustrialisation, sans parler des risques pour leur image. Ils vendent donc leurs sites à de grands EMS en sachant pertinemment que ces derniers délocaliseront l'activité. Ils ont en fait réalisé qu'il leur coûtait moins cher de vendre un site que de le fermer. Tout projet de reprise présente donc des risques inhérents.

### **De la salle (un délégué d'Adixen Vacuum Product)**

Si Vacuum est l'une des rares sociétés issues d'Alcatel qui se portent bien, c'est parce qu'elle a conservé ses activités de R&D, de production et de vente. C'est aussi



parce qu'il n'existe que cinq entreprises sur le marché mondial.

### **Emmanuel REICH**

Vacuum fait effectivement partie, avec Gemalto, des acteurs de la filière qui se portent bien, mais leur taille reste modeste. Les groupes français sont en effet rares parmi les grands noms de la filière high-tech mondiale et l'on ne voit émerger, en France comme en Europe, aucun nouvel acteur de dimension mondiale.

### **Mariano BONA**

Je ne suis pas sûr que la notion d'industrie « high-tech » soit pertinente. Aujourd'hui, la distance entre R&D et la production se réduit, comme le montrent les technologies RFID, MEMS ou lab-on-a-chip. Couper le lien entre les deux a donc des conséquences dramatiques. Mais je ne suis pas sûr que l'on puisse distinguer une industrie « high-tech » d'une industrie qui ne le serait pas.

### **Emmanuel REICH**

Comme nous l'avons souligné, la filière high-tech irrigue l'ensemble de l'activité économique. Nous parlons même dans l'étude que nous vous avons remise d'« électronisation » de l'économie.

## **La sous-traitance électronique**

### **Florence BERTOLACCI, Cabinet Syndex**

Depuis la disparition des grands EMS, un certain nombre de spin-offs ont émergé, axés principalement sur des marchés professionnels ou porteurs (santé, sécurité, environnement). Les sous-traitants sont positionnés sur ces marchés mais ceux-ci ne génèrent encore que peu d'activité et d'emploi et doivent souvent être aidés par les pouvoirs publics.

Au-delà de la question de leur positionnement sur les marchés se pose aussi la question de leur positionnement à l'intérieur de la chaîne de valeur. Les sous-traitants sont en effet pris entre des donneurs d'ordres extrêmement agressifs en termes de prix et des fournisseurs eux aussi soumis à de fortes contraintes, d'où la volonté de certains (Eolane, Cofidur, Lacroix, Asteel...) de renforcer leur présence dans des pays à bas coût mais proches de l'Europe (Maghreb, Europe de l'Est).

Les sous-traitants électroniques se développent aussi sur des marchés particuliers nécessitant des compétences plus spécifiques tels que la télé-santé.

### **Catherine DECROZANT, Eolane Montceau**

La marque Eolane existe depuis 1998 et son usine historique (Selco) date des années 80. Cette société est un « patchwork » d'activités issues de Thales, Jeumont-Schneider, Continental, Alstom... Elle s'est développée grâce à des opérations de croissance externe mais cette stratégie pourrait attendre bientôt ses limites.

## **La micro-électronique**

### **Romain RAQUILLET**

Ce secteur, qui avait autrefois une logique industrielle forte, a aujourd'hui totalement basculé dans la financiarisation. Des acteurs tels que STMicroelectronics, Infineon, Altis, NXP, MHS ou Freescale, issus pour la plupart du recentrage des grands groupes sur leur cœur

de métier, se recentrent à leur tour. Ils sont soumis à la pression de leurs actionnaires qui réclament des résultats immédiats au détriment des investissements. Pendant longtemps, cela s'est traduit par des restructurations mais depuis quelques années, cela se traduit aussi par la vente, voire la fermeture de sites.

Auparavant, il y avait cinq grands groupes et l'on pouvait assez facilement anticiper l'évolution de leurs sites. Aujourd'hui, il n'existe plus qu'un seul grand groupe (STMicroelectronics) et des PME dont la stratégie est comparable à celle des sous-traitants électroniques (production de spécialité et de proximité en Europe). Cela change donc totalement les possibilités d'analyse des conditions de pérennité de ces sites.

### **Jocelyne LEROUILLÉ-SEOUDI, Altis**

Vous semblez avoir des inquiétudes sur la pérennité du site Soitec de Bernin.

### **Romain RAQUILLET**

Oui car 80 % de sa production est destiné à un seul client. On peut donc nourrir des craintes pour l'avenir de ce site si jamais ce client changeait de technologie ou de fournisseur. Pour y faire face, Soitec tente d'ailleurs de se diversifier puisqu'elle a racheté une société qui exploite des fermes de panneaux solaires.

Pour sa part, STMicroelectronics a délocalisé certaines de ses productions, fermant de nombreux sites en France et en Europe en 2005. Or c'est le seul groupe qui n'a pas licencié pendant la crise, sans doute sous la pression des pouvoirs publics, l'Etat étant l'un de ses principaux actionnaires via Areva. STMicroelectronics a aussi consolidé ses activités de téléphonie mobile. Le problème, c'est que les sites de STMicroelectronics issus du marché de la téléphonie mobile travaillent selon un vieux modèle ; ils se sont fait déborder par l'évolution du marché et risquent eux aussi de devoir se restructurer. La question est donc de savoir comment STMicroelectronics gèrera son activité de téléphonie mobile, qui est en train de disparaître, et ce qu'il adviendra de sociétés telles qu'Altis – autre exemple, selon nous, d'une société que ses propriétaires ont préféré vendre plutôt que fermer – qui a été rachetée par Yazid Sabeg avec des fonds dont on ignore l'origine.

### **Gaétane LASNE, Eolane Angers**

Nous avons aussi l'exemple flagrant de Bull qui a revendu ACT. Deux ans plus tard, tous les salariés se retrouvaient à la rue.



### **Romain RAQUILLET**

Ces exemples montrent qu'il faut toujours exiger des cédants qu'ils vendent à des gens sérieux.

### **Claudy MENARD**

Beaucoup d'entreprises cèdent leur site pour ne pas les fermer elles-mêmes, mais cela ne fait généralement que retarder leur fermeture. La Cour de cassation a d'ailleurs évoqué, dans l'un de ses arrêts portant sur l'affaire ACT, la notion de co-employeur pour l'entreprise cédante et posé le principe d'une indemnisation des salariés licenciés par cette dernière. Cette affaire est toujours en jugement aujourd'hui et la Cour de cassation devrait rendre un nouvel arrêt dans les prochains jours.

### **Romain RAQUILLET**

Le problème, c'est que ces entreprises qui ont détruit des emplois en France ont aussi été massivement subventionnées. L'usine de Crolles II (site partagé entre Philips, Motorola et STMicroelectronics) en est un bon exemple. L'Etat y a investi un demi-milliard d'euros mais Philips et Motorola s'en sont retirés deux ans plus tard. L'Etat a alors été obligé d'investir un demi-milliard supplémentaire pour soutenir l'emploi sur le site, mais celui-ci reste menacé.

### **Mariano BONA**

Dans cette affaire, je ne crois pas que l'Etat ait été floué par STMicroelectronics. Cette société perçoit en effet l'essentiel de ses subventions par le biais du crédit d'impôt-recherche, avec l'approbation du ministère des Finances qui pilote très étroitement ce dossier.

Pour sa part, l'Etat, qui est actionnaire à hauteur de 15 % de STMicroelectronics, est aussi l'un des premiers à réclamer un retour sur ses investissements. On ne peut donc pas dire que l'Etat soit floué par STMicroelectronics, d'autant plus que les effectifs de cette entreprise ont globalement augmenté. En fait, le problème du site de Crolles II est surtout d'ordre stratégique. On ne peut en effet pas avoir un outil industriel quatre fois inférieur à celui TSMC et prétendre faire de l'innovation technologique.

### **Romain RAQUILLET**

Le problème du site de Crolles est effectivement d'être trop petit. Ce n'est en effet pas un site de production mais un site pilote. Les processus de production développés à Crolles sont donc ensuite appliqués à Taïwan et, de ce fait, les entreprises taïwanaises bénéficient à la fois des aides publiques locales et des aides publiques françaises. Le cas de Crolles illustre donc bien les limites de l'influence des aides publiques et du contrôle étatique des acteurs du secteur.

### **Mariano BONA**

Il n'y a pas pour moi de défaut de contrôle. C'est la logique qui est derrière tout cela qui doit être mise en cause.

### **Claudy MENARD**

Cela pose la question de l'intervention des comités d'entreprise dans la gestion des entreprises et des outils dont ils disposent pour contrôler l'utilisation des fonds publics. Combien de comités d'entreprises in-

terrogent les collectivités bailleuses sur l'utilisation de leurs fonds ? Sur ce point, il faut rappeler que la loi de 2000 sur le contrôle des fonds publics autorise chaque personne – physique ou morale – à interpeller les bailleurs de fonds publics car ce droit est très peu utilisé aujourd'hui.

### **De la salle (un délégué d'Adixen Vacuum Product)**

Le problème, c'est que les conventions qui régissent les subventions publiques ne prévoient aucune contrepartie. Or nous ne pouvons pas intervenir dans leur rédaction.

### **Mariano BONA**

Lors de la rédaction de la première convention du site de Crolles, nous avons demandé au Conseil général et au Conseil régional de prévoir une information/consultation des comités d'entreprises. Cette idée avait alors été jugée intéressante mais elle n'a toujours pas été mise en application.

### **Emmanuel REICH**

Les comités d'entreprise disposent tout de même d'un levier puisqu'un décret de mars 2009 (portant modification de l'article R.2323-7-1 du Code du travail) prévoit une procédure d'information/consultation et un rapport annuel sur les aides et subventions. Or je pense qu'un grand nombre d'entreprises n'appliquent pas ce décret.

## **L'informatique**

Le secteur informatique est éclaté entre de nombreux acteurs et de multiples conventions collectives. Avec le déplacement de la valeur ajoutée informatique du hardware (matériel et équipements) vers le software (logiciels et services), les acteurs de l'informatique qui émergent aujourd'hui sont soit des SSII (sociétés de service en ingénierie informatique) ou des éditeurs de logiciels qui relèvent d'autres conventions collectives que celle de la Métallurgie, soit des constructeurs historiques qui proposent de plus en plus d'activités de service et fabriquent de moins en moins de matériel. Il existe même une tendance à la délocalisation des matériels (serveurs, bases de données) et donc un risque de disparition des emplois de proximité qui y sont attachés (maintenance, installation, etc.). Cela contribue à la réduction de l'emploi des grands groupes industriels et à l'émergence de sociétés qui proposent généralement des conditions sociales moins avantageuses.

Outre les activités liées au matériel, les activités de service informatique sont elles aussi soumises à une pression de plus en plus forte qui les pousse à la délocalisation vers des pays tels que l'Inde. Le point positif, c'est que des SSII telles que Cap Gemini et Atos restent européennes. On peut aussi citer Bull, qui reste l'un des derniers fabricants de matériel en France et qui a réussi sa diversification dans les supercalculateurs, qui sont souvent utilisés dans le secteur de la Défense et qui constituent donc un matériel sensible.

## **Les circuits imprimés**

Dans le secteur des circuits imprimés, la désindustrialisation de la France s'est faite à marche forcée et l'on



peut avoir de grosses inquiétudes pour les acteurs toujours présents en France.

## La connectique

Dans ce secteur, les derniers acteurs sont essentiellement tournés vers des activités professionnelles. Si les trois principaux acteurs mondiaux (Tyco, Molex et Amphénol) étaient encore présents en France voici quelques années, leur implantation s'est fortement réduite depuis. Quant à l'entreprise française FCI, quatrième acteur mondial, elle est aujourd'hui placée sous LBO (leverage buy out) et menacée d'une vente par appartements, sachant qu'elle a déjà délocalisé une grande partie de son activité. Globalement, le secteur de la connectique est très fortement marqué par le phénomène de financiarisation. Sur les dix premiers acteurs français de ce secteur, la moitié sont en effet sous LBO.

### **Claudy MENARD**

Pour compléter ce panorama, on peut également citer le secteur de la réparation et du recyclage, même s'il reste modeste.

### **Romain RAQUILLET**

Le secteur de la réparation a lui aussi été particulièrement touché par les évolutions technologiques car les produits d'électronique grand public sont aujourd'hui si peu coûteux qu'il ne vaut plus la peine de les réparer. En revanche, il est vrai que la filière du recyclage se développe.

### **Christian PILICHOWSKI**

Il existe actuellement une tendance visant à faire de la France, pays concepteur et producteur de TIC, un pays d'utilisateurs de TIC, avec une disparition quasi complète des entreprises du secteur. Cela suscite quelques contradictions au sein de la Conférence nationale de l'Industrie et du comité stratégique de filière sur les TIC, où siègent majoritairement des représentants patronaux, dont certains ont encore besoin d'une activité industrielle en France pour survivre. Nous avons donc besoin d'argumenter et de poursuivre notre campagne pour une reconquête de l'activité et de l'emploi industriel en France. Nous ne voyons en effet pas pourquoi des ordinateurs ou des téléphones ne pourraient pas être fabriqués en France.

Lors de sa dernière réunion, fin février, le comité stratégique de filière sur les TIC a auditionné le président de la commission du titre de l'ingénieur. Celui-ci nous a dit que 30 % à 40 % des formations dispensées par les deux-cents écoles d'ingénieurs françaises étaient spécialisées dans les TIC. Ces deux-cents écoles ont une capacité de formation de quarante mille ingénieurs par an. Or elles n'en forment que trente mille. On peut donc s'interroger sur le manque d'attractivité des professions scientifiques, en particulier celles liées aux TIC qui, pour beaucoup d'étudiants, sont synonymes de délocalisation. Il y a donc là un élément contradictoire sur lequel nous pouvons travailler.

Il faut aussi savoir que le métier d'ingénieur en TIC est très peu féminisé (10 % de femmes), contrairement au métier d'ingénieur agronome, qui l'est fortement (80 % de femmes).

# Etat des luttes, actions et succès



### **Catherine DECROZANT, Eolane Montceau**

Sur notre site, nous n'avons pas réussi à sauver notre R&D, qui a disparu suite à un plan social en 2008 (28 licenciements). Pourtant, l'entreprise Eolane suit une logique de développement contraire, en rachetant des bureaux d'études. Nous soupçonnons maintenant notre employeur de préparer un nouveau plan massif de suppression d'emplois.

Par ailleurs, je suis d'accord avec les membres du cabinet Syndex pour dire que les sous-traitants sont pris en étau entre leurs fournisseurs et leurs clients. Il faut donc que nous tissions des liens avec les syndicats de ces entreprises.

### **Christine FAGE, Anovo Brive**

L'année dernière, nous avons déclenché la procédure de droit d'alerte sur notre site car nous ne voyions pas où notre ancienne direction voulait aller en termes de stratégie industrielle. Nous avons changé de direction générale en juillet dernier et le Conseil d'administration a été largement renouvelé. Notre nouveau Président, Jean de la Villardière, recherche surtout le profit à court terme et nous avons du mal à voir où il veut aller. Un plan social nous a été présenté en décembre dernier pour huit salariés du site d'Angers. Il a finalement été stoppé mais quatre personnes ont quand même quitté l'entreprise entre-temps.

Notre groupe a également repris l'ancien site Sagem de Montauban l'an dernier. Sagem y assurait surtout la réparation de ses téléphones mais sa charge de travail a énormément baissé et nous nous demandons ce que ce site va devenir. A Brive, le nombre d'intérimaires est passé de 200 à 18. Seul le site de Beauvais a encore du travail sur la France.

Au total, notre groupe compte 5 000 à 6 000 salariés en Europe et nous réfléchissons à la création d'un comité de groupe européen. Anovo compte aussi un site en Amérique du Sud.

### **De la salle (une déléguée d'Altis)**

Altis est issu du site historique d'IBM de Corbeil. Au milieu des années 90, IBM a d'abord noué une alliance avec Siemens puis, fin 1999, le site est devenu une joint-venture commune à IBM et Infineon, et ce jusqu'en 2010, année où fut annoncée un plan social. Ce site est en vente sans succès depuis trois ans, ce qui explique la baisse de sa charge et de ses investissements. Différents scénarii ont été envisagés, dont un rachat par des investisseurs russes.

Fin 2010, nous avons finalement été rachetés par Yazid Sabeg, probablement avec des fonds prêtés par Serge Dassault qui vise la mairie de Corbeil et qui considère cette entreprise comme un « joujou » électoral.

Depuis ce rachat, nous attendons maintenant la confir-

mation de l'arrivée d'un investisseur qatari. Le plan social de 2010 ne s'est pas bien déroulé. La CFDT, qui est majoritaire, a signé un plan social fondé sur une cartographie largement discriminante en fonction de l'âge (pour résumer, plus les salariés étaient âgés, moins ils étaient indemnisés) et basé sur le principe du volontariat. Les horaires de production ont également été changés, pour passer en 4x12, ce qui a poussé beaucoup de salariés à se porter volontaires pour un départ, à tel point que leur nombre dépasse celui des suppressions de postes prévues.

### **Romain RAQUILLET**

L'histoire d'Altis est celle d'un désastre annoncé. J'interviens dans cette société depuis 2003 et je peux vous dire qu'il s'agit d'un dossier très politisé de par la présence de Serge Dassault. Au lieu de préparer sereinement l'évolution du site, la direction a préféré passer à un horaire en 4x12 sous peine de fermeture. Il s'agissait d'une usine de production, sans R&D et, du jour au lendemain, elle a dû chercher ses clients elle-même. Nous avons donc du mal à comprendre comment la direction pourra lui donner un avenir. Nous ne savons pas non plus si Serge Dassault maintiendra son investissement s'il est réélu maire de Corbeil, d'autant plus que l'on entend parler de l'entrée au capital d'Altis d'investisseurs malaisiens qui, généralement, ont surtout besoin de machines et de technologies. Nous ne sommes donc pas vraiment rassurés. Pour moi, Altis est un exemple parfait d'entreprise qui a touché des subventions publiques mais qui n'a rien fait pour l'emploi.

### **Mariano BONA, STMicroelectronics Grenoble**

Chez STMicroelectronics, notre grande préoccupation est la séparation de STEricsson. Nous avons déclenché notre droit d'alerte et avons obtenu la création d'une UES, permettant ainsi de garantir l'unicité du statut du personnel, mais nos dirigeants essaient maintenant de la dénoncer. Pour notre part, nous cherchons à obtenir de la direction de STMicroelectronics qu'elle garantisse à STEricsson qu'elle lui donnera les moyens de continuer à exister.

Le site de Grenoble risque donc d'être coupé en deux. L'an dernier, nous avons mené un conflit pendant 35 jours pour protester contre ce projet. Notre crainte, c'est que STMicroelectronics ne soit plus à terme qu'une holding qui détiendrait une participation dans des entreprises évoluant dans différents secteurs. Cela nous semble très dangereux car l'organisation actuelle permet de compenser les mauvais résultats d'une branche grâce aux bons résultats d'une autre. De plus, avec la tendance actuelle à la convergence, cette orientation technologique nous semble catastrophique.

Concernant le site de Crolles II, il ne peut effectivement pas soutenir la comparaison avec TSMC. De plus, la partie la plus importante de la R&D se trouve aux Etats-Unis. Je me demande donc quelle influence les syndicats peuvent avoir sur la stratégie de notre entreprise, d'autant plus que nous ne sommes pas en mesure de proposer un modèle alternatif à ce qui se passe aujourd'hui. Quant à Crolles III, il pourrait, selon certains schémas, rester le seul site industriel d'importance en Europe.

Une piste intéressante est celle des pôles de compétitivité. Il semble en effet nécessaire de rapprocher R&D,

développement et activité industrielle, d'avoir des circuits courts, etc. Le problème, ce sont les conditions sociales dans lesquelles ces pôles se constituent. Pour prendre l'exemple de Soitec, son personnel a été mis à disposition du CEA depuis un an et des questions se posent pour les 4 000 salariés et 15 000 étudiants grenoblois concernés. Avec nos camarades du CNRS, de l'Université de Grenoble, de HP, de Schneider et de STMicroelectronics, nous essayons donc de mutualiser nos réflexions et de travailler à la constitution d'une instance représentative du personnel au niveau de la commune.

### **Romain RAQUILLET**

Le pôle grenoblois constitue un modèle. Pour autant, de vraies inquiétudes pèsent sur l'emploi à moyen et long terme. Ainsi, lors d'une réunion organisée au ministère de l'Industrie voici un an, nous avons parfois eu l'impression que l'on nous annonçait la fermeture progressive de tous les sites français, sauf ceux de Grenoble.

### **De la salle**

Il faut savoir que les grands groupes créent tous les jours de nouvelles structures juridiques pour bénéficier de crédits d'impôt-recherche et optimiser leur fiscalité. Concernant par ailleurs la séparation de STMicroelectronics et STEricsson, la direction de STMicroelectronics a pris prétexte de l'intégration des ex-salariés de NXP et d'Ericsson pour négocier une harmonisation des régimes sociaux vers le bas, en introduisant des accords de plus en plus restrictifs pour les libertés des salariés.

Autre problème : le crédit d'impôt-recherche bénéficie principalement à la délocalisation de la R&D vers l'Inde ou le Maghreb plutôt qu'à des développements dans la région de Grenoble. Ainsi, alors que le programme Nano 2012 devait créer 660 emplois sur le bassin de Crolles, seuls 60 ont été créés. Le seul moyen de faire bouger les choses est donc de toucher les électeurs. De plus l'air du temps est plutôt à l'individualisme qu'au collectif. Je ne sais donc pas comment faire comprendre aux salariés la menace qui pèse sur leurs droits ni comment les faire bouger.

### **Mariano BONA**

Nous ne refusons pas systématiquement les pôles de compétitivité car ils peuvent ouvrir des possibilités à certaines entreprises. Pour nous, la question est plutôt de trouver un continuum entre recherche publique et privée, de mettre sur pied des filières de formation et de penser les pôles de compétitivité à l'échelle d'un territoire pour permettre les interactions entre entreprises, organismes de formation, université et centres de recherche locaux, et pour éviter que les entreprises ne s'en aillent dès qu'elles deviennent un peu compétitives. A Grenoble, notre collectif fonctionne correctement depuis trois ou quatre ans. Il faudrait maintenant que nous arrivions à construire des propositions communes en évitant les affrontements internes.

### **Claudy MENARD**

Nous pourrions peut-être organiser des rencontres entre camarades travaillant sur les différents pôles de compétitivité.

# Nos objectifs CGT



**Pascal DESFARGES, Gemalto**

Lors de la séance de travail de ce matin, nous avons fait un état des lieux de notre secteur d'activité. Nous avons essayé de regarder l'ensemble avec réalisme et méthode. Si certains secteurs ont disparu, d'autres existent encore et ont le potentiel de se développer.

Il faut prendre en compte trois facteurs essentiels.

Premièrement, un changement dans la stratégie des entreprises. Après des années de recherche du profit par une réduction des coûts, d'abord de la production (main d'œuvre), mais aussi et surtout de la contrainte environnementale. Nous n'ignorons pas que sous une apparence de propre (salle blanche, utilisation non salissante...) notre industrie est très polluante en amont (matières toxiques, eaux usagées) comme en aval (recyclage) et que, pendant longtemps et encore aujourd'hui, écologiquement parlant, il y a moins de contraintes dans les pays asiatiques et plus généralement les pays « low cost » qu'en Europe occidentale.

Ensuite, la R&D. Pendant des années, les directions nous tenaient le discours de délocalisation des productions pour garder en France la R&D. Aujourd'hui, on réduit celle-ci en prétextant une délocalisation des produits matures pour garder les produits innovants. Il faut savoir qu'à elle seule, la Chine met chaque année trois fois plus de jeunes ingénieurs en informatique sur le marché que les Etats-Unis et l'Europe réunis. La stratégie des entreprises, sans abandonner cet ancien modèle, envisage d'accroître leur profit en misant sur les ruptures technologiques et sur de nouveaux produits.

Deuxièmement, une prise de conscience des Etats sur la nécessité de garder chez eux des productions qu'ils jugent stratégiques. C'est le cas des Etats-Unis et de l'Allemagne qui maintiennent une R&D et une production chez eux avec une politique industrielle forte. Toute leur activité électronique n'est pas concernée, en particulier celle qui touche la grande consommation, mais ils gardent ou rapatrient chez eux des secteurs sensibles touchant la défense et les réseaux leur permettant de garder un savoir-faire et de maintenir une domination sur le marché mondial.

En France, il y a loin du discours à la réalité. Les pôles de compétitivité, au lieu de promouvoir la recherche n'ont été, jusqu'à présent, qu'un outil pour faire financer par l'Etat et les collectivités territoriales, des projets identifiés comme potentiellement rentables à moyen terme.

On assiste, parallèlement, à des coupures budgétaires dans les laboratoires publics au nom de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et à un transfert de charge du privé vers le public. La nouvelle école d'électronique de Gardanne (13) fonctionne avec des ingénieurs sélectionnés dans les entreprises voisines (STMicroelectronics, Gemalto, Atmel). S'il y a eu

quelques embauches de jeunes ingénieurs dans les PME et TPE, celles-ci sont souvent des essaimage de grands groupes lors de précédents plans sociaux. Les politiques d'aide à la mobilité et à la création d'entreprises n'en sont que la continuité. Aucun projet n'a débouché sur une production en France.

Les FSI (fonds stratégiques d'investissement) permettent à l'Etat de devenir actionnaire d'entreprises. Il est actionnaire dans au moins cinq entreprises de notre secteur (Alcatel-Lucent, Altran, Gemalto, Inside contactless, STMicroelectronics). Je ne connais pas assez son influence dans les entreprises pour en avoir un discours général. Je vous ferai donc part de mon expérience à partir de mon entreprise Gemalto.

Nous n'avons pas senti de modification sensible, depuis son arrivée dans l'actionnariat en mai 2009, sur la politique de délocalisation : lente diminution des effectifs de production sans aucune embauche depuis 2006, départs réguliers de projets de R&D vers l'Asie... Nous avons par contre noté une accélération de la politique de rachats d'entreprises pour assurer une mainmise plus grande sur notre secteur d'activité. La société préfère racheter du savoir-faire plutôt que de le générer en interne.

Face à cela, la CGT a choisi de relever le défi en s'engageant pour un développement des filières industrielles et de l'emploi. La production de richesses ne se fait que sur la transformation de la matière par le travail. Il faut donc maintenir et développer l'activité industrielle dans notre pays. C'est l'enjeu de nos luttes pour s'opposer aux fermetures d'entreprises et maintenir une activité industrielle.

La Fédération, en organisant cette journée d'études, veut nous donner des outils pour nous aider à mener ce combat. Nous devons d'abord tisser des liens entre les différents syndicats et avoir une meilleure connaissance de la réalité du terrain. La préparation de cette journée d'études, par son travail de recensement, a permis à la Fédération de découvrir des entreprises où la CGT était implantée, ce que nous ignorions. Les camarades étaient affiliés à des UL en tant que syndiqués isolés. Il était donc difficile de leur transmettre les informations émanant de la Métallurgie. Nous devons ensuite échanger des informations sur les réalités de notre filière, avec les spécificités de chaque branche, comme nous avons tenté de le faire ce matin. Nous voulons poursuivre ce travail par des visites de syndicats et des rencontres entre syndicats. Nous sommes actuellement engagés dans la préparation de notre congrès fédéral. Je vous propose donc de mettre en place un plan de travail pour la rentrée de septembre et de préparer une initiative de lutte au printemps 2012.

D'ici là, nous avons aussi un travail à faire dans nos entreprises et nos bassins d'emploi. Connaître le plus possible les stratégies de nos entreprises en deman-

dant une information précise et honnête lors des réunions CE est une obligation annuelle. Dans les CPRE-FP (commissions paritaires régionales de l'emploi et de la formation professionnelle) et dans les groupes de travail régionaux issus de la conférence nationale de l'Industrie, une information sur les GPEC territoriales est donnée. Nous devons nous en saisir et avoir une vision des stratégies entre donneurs d'ordres et sous-traitants sur les bassins d'emploi et des plans d'action au niveau des formations, aussi bien dans les entreprises, par les plans de formation, que par nos administrateurs dans les CFAI, OPCAİM et nos représentants qui siègent dans les régions et qui participent à l'élaboration des CPRDF (politique de formation au niveau des régions). Vous le voyez, c'est tout un travail d'échange d'informations et de réflexion collective que nous devons mettre en place.

Nous devons nous nourrir des informations internes mais aussi externes à nos entreprises pour construire

nos propositions de développement industriel. Se limiter à la seule dimension de l'entreprise, c'est s'opposer à un rouleau compresseur, avoir une approche plus large qui permet d'anticiper et d'élargir les luttes. C'est pour cela que nous avons à revendiquer des comités inter-entreprises pour favoriser l'échange d'informations entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Nous devons également créer des collectifs au niveau des USTM ou des régions, mais aussi avoir des échanges avec d'autres fédérations.

Je vous propose de partager, après la présentation du cabinet Syndex, nos réflexions sur les perspectives de travail qui nous attendent, de définir nos priorités et de voir quelle possibilité a chacun de nous de participer au collectif national qui impulsera le travail de ces prochains mois.

## Les perspectives de la filière high-tech



### I. De nouveaux emplois pour la filière high-tech ?

**Florence BERTOLACCI, cabinet Syndex**

Nous avons identifié deux technologies susceptibles de générer, à terme, des emplois dans la filière high-tech.

- le cloud computing

Cette technologie consiste, pour les entreprises, à ne plus acheter de matériel informatique mais à louer des services auprès d'opérateurs spécialisés. Cela pourrait donc créer des emplois chez ces derniers mais également avoir des effets négatifs sur l'emploi chez les groupes clients – d'où l'importance de mettre en place des outils de suivi pour mesurer les effets des projets d'externalisation. La sécurité des données est pour l'instant le principal frein au développement de cette technologie.

- les smart applications (ou applications mobiles)

Outre les smartphones, nous trouverons demain des applications mobiles partout : dans les smart grids (réseaux électriques), les bâtiments, les transports, etc. Elles pourraient avoir une incidence importante sur les fournisseurs de composants et les acteurs de la connectique.

Il existe aussi un potentiel de développement pour les emplois liés à la diffusion de l'électronique dans l'ensemble des secteurs industriels (e-santé, applications mobile, data mining).

**Romain RAQUILLET**

Il faut aussi se rappeler que certains acteurs tels que Sagem, Gemalto ou Bull fabriquent des produits de sécurité destinés au gouvernement. Pendant longtemps, on a pensé que les emplois liés à ces produits n'étaient

pas délocalisables mais on voit aujourd'hui Gemalto délocaliser la fabrication de ses cartes SIM. La sécurité reste malgré tout un bon argument pour justifier le maintien d'emplois industriels et lutter contre les projets de fermeture.

### II. Quels outils pour les représentants des salariés ?

**Emmanuel REICH**

La question qui se pose est celle des leviers dont disposent les organisations syndicales et les instances représentatives du personnel face à ces évolutions. Il en existe quelques uns qui, même si leur efficacité reste limitée, peuvent avoir une utilité. Ces outils sont :

- les procédures d'information/consultation ;
- l'action juridique ;
- l'accès à la information prévisionnelle et à la stratégie via l'expertise ;
- les comités d'entreprise européens ;
- les accords-cadres internationaux.

La mobilisation, le recours à la justice et à la grève viennent compléter cette palette.

D'autres pistes peuvent être envisagées comme l'extension du périmètre des instances représentatives du personnel, au besoin par la création de comités de sites, ou l'élargissement des prérogatives des comités d'entreprise.

**Romain RAQUILLET**

La création de comités de sites est un sujet de plus en plus pertinent pour les R&D car les grands groupes ont de plus en plus recours à des prestataires extérieurs pour leurs projets de R&D. Comment mesurer alors leur

évolution si l'on ne parle qu'aux seuls salariés de ces groupes et pas à leurs prestataires ?

### **Stéphane LOVISA**

C'est effectivement l'un des éléments auquel nous devons réfléchir. Ainsi, le site Alcatel-Lucent de Villarceaux accueille 1 600 ingénieurs et 480 salariés de SSII. Nous avons invité ces derniers à une réunion et une cinquantaine d'entre eux y ont participé, bien contents de trouver un interlocuteur syndical dont ils ne disposent pas toujours dans leur entreprise d'origine. Or, dans les 48 heures suivantes, nous avons reçu un courrier de notre DRH France pour nous indiquer que nous n'avions pas à nous adresser à eux car ils ne font pas partie de la société, bien qu'ils puissent participer aux élections professionnelles, et pour nous accuser d'avoir utilisé l'annuaire interne de la société pour les contacter... ce qui est strictement vrai puisqu'ils y figurent, bien que ne faisant pas partie de ses salariés ! Je vous invite donc à vous adresser, vous aussi, aux prestataires de service qui travaillent dans votre entreprise

Cet exemple pose la question de l'extension du périmètre d'action des IRP et de la création de comités interentreprises. La création d'IRP par filière est l'une des cinq revendications de la CGT sur la nouvelle politique industrielle que nous appelons de nos vœux. Pour information, une expérimentation allant dans ce sens, pilotée par le préfet de région, est en cours en Rhône-Alpes autour de Renault Trucks. Nous devons également nous demander dans quelle filière il serait pertinent de nous voir plus fréquemment car le simple fait que les directions sachent que nous nous réunissons pourrait les faire réfléchir. Nous pourrions alors nous en servir pour créer un rapport de force.

Toutes les technologies convergent et ce mouvement devrait encore s'accélérer. Le découpage en filières claires est, de ce fait, de plus en plus improbable. Par conséquent, si nous devons multiplier les contacts, il faut aussi dégager des priorités stratégiques claires car nous ne pouvons pas parler avec tout le monde, sous peine d'y passer tout notre temps. L'étude du cabinet Syndex révèle bien la complexité de ce sujet ; c'est à nous maintenant de réfléchir aux outils que nous devons construire.

### **Christian PILICHOWSKI**

Nous avons bien sûr besoin de poursuivre et d'amplifier nos actions défensives, mais nous devons aussi adopter un nouvel état d'esprit, plus offensif, pour reconquérir des emplois industriels en France et en Europe. Cela veut dire que nous devons réfléchir à des pistes alternatives de développement pour nos entreprises, demander de nouveaux droits pour les IRP existantes et nous revoir à échéance régulière. Pour votre part, comment vous situez-vous dans cette perspective ?

### **De la salle (un délégué de la société Adixen Vacuum Product)**

Pour ce qui concerne notre société, sur les deux dernières années, son activité a progressé de 10 % par an. Elle connaît donc plutôt des problèmes de croissance – difficultés à trouver des cartes électroniques, des roulements, des fonderies, etc. – qui tiennent peut-être à la fermeture de sites qui fabriquaient des composants en Europe.

### **Romain RAQUILLET**

Lors de la crise de 2008, les fabricants de semi-conducteurs ont réduit leurs investissements et limité leurs capacités industrielles au minimum. Par conséquent, lorsque les commandes sont reparties, ils ont eu du mal à suivre.

### **Claudy MENARD**

Il y a des fabricants qui limitent volontairement leur production de composants pour les maintenir à un prix élevé. Cette situation n'est donc pas seulement due à la crise mais également à des fermetures de site en Europe et à leur délocalisation vers la Chine. Dans ce contexte, l'Europe a du mal à s'y retrouver sur le plan industriel.

### **De la salle (un délégué de la société Adixen Vacuum Product)**

Le secteur des énergies solaires en offre un bon exemple. On parle beaucoup de développer les énergies renouvelables mais il n'existe pratiquement aucun fabricant de panneaux solaires en France.

### **Christian PILICHOWSKI**

Il faut aussi bien voir que le développement de l'emploi industriel ne passera pas tant par les nouveaux emplois que par la pérennisation et le développement des emplois actuels. Tout ce qui pourra illustrer cette thèse sera donc utile dans notre bataille pour l'emploi industriel.

### **Emmanuel REICH**

La dernière fois que l'emploi industriel s'est accru en France, c'était entre 1997 et 2001, période caractérisée par une politique de relance et la mise en place des 35 heures. En revanche, sur la dernière décennie, la chute de l'emploi industriel a été dramatique. Si l'on envisage une politique de développement industriel, celle-ci doit donc s'inscrire dans une politique de relance globale.

### **Romain RAQUILLET**

Je précise cependant que nous aurions plutôt besoin d'une politique industrielle destinée à soutenir les marchés professionnels que les marchés grand public. Donner de l'argent aux gens pour qu'ils achètent des voitures fabriquées en Roumanie ou des téléviseurs fabriqués en Corée n'aurait en effet aucun impact sur l'industrie française, alors que des investissements dans la santé ou la sécurité bénéficieraient aux acteurs de la filière high-tech française.



### **III. Pour aller plus loin** **Emmanuel REICH**

Plusieurs mesures peuvent être envisagées pour développer l'emploi industriel en France :

- orienter les politiques d'achat des pouvoirs publics ;
- peser sur la stratégie des grands groupes publics ou à participation publique (STMicronics, France Télécom...);
- mettre des conditions aux aides publiques ;
- assurer la sécurité des réseaux ;
- mettre en place une taxe carbone ;
- mettre en place une politique de sécurité des infrastructures, comme aux Etats-Unis.

Certains de ces outils s'avèrent puissants, en particulier les achats publics (de l'Etat et des collectivités locales) qui représentent entre 15 % et 17 % du PIB de la France. Aujourd'hui, cet argent est dépensé sans considération sur la nationalité ni sur les pratiques des fournisseurs.

#### **De la salle**

Privilégier des fournisseurs français poserait peut-être problème vis-à-vis des autorités européennes chargées de veiller au respect des règles de concurrence.

#### **Emmanuel REICH**

L'Etat français ne peut effectivement pas dire qu'il n'achètera, par exemple, que des voitures construites par des constructeurs français mais il peut décider de n'acheter que des véhicules hybrides. Il peut également introduire des critères sociaux dans ses appels d'offres, de façon à ce que ses fournisseurs ne soient pas les moins-disants dans ce domaine, ce qui pourrait avoir un effet sur la façon dont les entreprises se comportent vis-à-vis de leurs salariés. A notre sens, l'Etat ne joue pas non plus son rôle d'actionnaire car il a laissé les entreprises dans lesquelles il détient une participation faire n'importe quoi sur le plan social et industriel. France Télécom, par exemple, achète chaque année pour plusieurs milliards d'euros d'équipements à des entreprises comme Huawei, ce qui n'est pas sans conséquences pour les industriels implantés en France.

#### **Romain RAQUILLET**

Aux Etats-Unis, aucun opérateur n'achète de produits à Huawei, et ce pour des raisons de sécurité. Si les Etats-Unis se fixent de telles règles de sécurité, pourquoi la France n'en ferait-elle pas autant ?

#### **Christian PILICHOWSKI**

De la même manière, les équipements utilisés en Allemagne sont tous fabriqués dans ce pays et cela ne choque personne en Europe.

#### **De la salle**

Encore faudrait-il que l'Etat français change de mentalité et ne privilégie plus systématiquement les profits des industriels.

#### **Romain RAQUILLET**

Nos responsables politiques ont effectivement adopté un modèle libéral et ne savent pas toujours ce qui se passe dans les entreprises.

#### **Christian PILICHOWSKI**

Nous avons avec la Conférence nationale de l'Industrie un outil sur lequel il ne faut pas se faire trop d'illusions mais par le biais duquel nous pouvons au moins faire connaître nos analyses et nos propositions.

#### **De la salle**

Lorsque le groupe Safran, dont l'Etat est actionnaire, confie des marchés à ses fournisseurs, il leur impose souvent d'en produire une partie en Europe.

#### **Romain RAQUILLET**

Dans le secteur de la défense, il s'agit en effet dans la plupart des cas de contrats négociés qui imposent des compensations, en l'occurrence une partie de production locale.

#### **Emmanuel REICH**

Pour reprendre l'exemple de Huawei, il faut savoir que cette société ne vend non seulement rien aux Etats-Unis mais qu'elle ne peut pas non plus racheter d'entreprise dans ce pays. La sécurité peut donc être un levier défensif pour restreindre l'accès à certains marchés nationaux et protéger ainsi les emplois locaux.

#### **Romain RAQUILLET**

Les Etats-Unis ont par exemple clairement indiqué que les puces qui équipent leurs avions de chasse devaient être fabriquées aux Etats-Unis. En France, les responsables de la Direction générale de l'Armement ne savent probablement pas d'où viennent les puces qui équipent les centrales inertielles des missiles nucléaires français.

#### **Emmanuel REICH**

Il existe aux Etats-Unis une instance chargée de la sécurité des réseaux et des infrastructures qui regroupe les principales entreprises américaines du secteur, ce qui permet à ces dernières de peser sur les décisions prises par le gouvernement. Il existe également en France une instance gouvernementale chargée des questions de sécurité mais je ne suis pas sûr que vous ayez l'occasion de la rencontrer. La taxe carbone fait aussi partie des leviers qui pourraient être actionnés pour rétablir l'équilibre entre les industriels présents en Europe et les autres.

#### **Romain RAQUILLET**

Sur toutes ces questions (sécurisation des réseaux, small business act...), le patronat n'est pas forcément en désaccord avec les organisations syndicales mais, paradoxalement, rien ne se fait.

#### **Patricia BIAVRE, Eolane Montceau**

Le premier outil pratique est sans doute la connaissance du Code du travail, que nous devons utiliser au maximum pour empêcher les employeurs de nous emmener là où nous n'avons pas envie d'aller. Participer à des instances ou des conférences, c'est bien, mais il faut d'abord détenir des connaissances de base, ce qui suppose de dispenser une formation syndicale suffisante pour amener chacun à être actif au quotidien. Concernant la stratégie des industriels présents en France, j'ai souvenir d'avoir assisté à une présentation sur le lean manufacturing. Aujourd'hui, nous enten-

dans parler du lean management, pratique qui consiste à demander aux salariés de faire des propositions d'amélioration et donc d'être à l'initiative de leur propre licenciement. Cette pratique, qui a d'abord concerné la production, touche aujourd'hui le management. Nous devons donc la détecter et agir contre elle.

#### **Gaétane LASME, Eolane Angers**

Avec Patrick Lulas, nous avons constitué une petite base syndicale dans une entreprise où il n'y avait rien et nous ne savons pas toujours par quel bout prendre les choses. Il n'est pas toujours évident de mettre quelque chose en place dans une entreprise.

#### **Claudy MENARD**

Eolane est issu du rassemblement de sites qui appartenaient à des groupes différents, dont les syndicats n'avaient pas beaucoup de contacts entre eux mais disposent quand même d'une certaine expérience. La CGT s'y est d'ailleurs affirmée puisque que nous comptons désormais une vingtaine de syndiqués sur deux-cents salariés, soit un taux de syndicalisation de 10 %, et avons désormais une construction syndicale solide. Par ailleurs, je ne vois pas d'opposition entre formation, action syndicale et construction de propositions syndicales alternatives. Nous avons besoin de tout cela et nous devons réussir à travailler ensemble, y compris avec les délégués des donneurs d'ordres, sur ces différents points.

Concernant par ailleurs le lean manufacturing ou «toyotisme», pour moi, ces méthodes de fabrication ont montré leurs limites et conduisent, comme le montre le rappel de milliers de véhicules par Toyota, à un gâchis économique et social fort.

#### **De la salle**

Je ne suis pas entièrement d'accord. Le lean manufacturing ne conduit pas forcément à des problèmes de qualité et, réciproquement, on peut connaître des problèmes de qualité sans appliquer le lean manufacturing.

#### **De la salle**

Le but du lean management est d'augmenter la productivité. Il a deux impacts majeurs que nous devons combattre : la réduction des emplois et la dégradation des conditions de travail, avec une aggravation des risques psycho-sociaux. En revanche, je ne suis pas sûr que nous devions le combattre sous l'angle de la qualité. Je ne suis pas non plus certain qu'il soit intéressant sur le plan économique. Pour moi, il s'agit surtout d'un phénomène de mode.

#### **Claudy MENARD**

J'ai trouvé cette journée intéressante et je remercie les participants et les membres du cabinet Syndex pour leur travail. Notre débat a été, de mon point de vue, de grande qualité, et nous avons débattu de questions sur lesquelles nous n'avions pas échangé depuis de nombreuses années.

Cette réunion fait suite au redémarrage, voici deux ans, de l'activité TIC, qui s'appelait autrefois activité «électronique». A cette époque, il n'existait aucun fichier fédéral des entreprises de ce secteur. Il en existe désormais un mais il n'est pas totalement à jour car certaines sections syndicales n'apparaissent pas dans Cogitiel.

Des syndiqués sont aussi directement rattachés à des unions locales.

Depuis quelques années, nous avons, malgré la casse de l'emploi, créé de nouvelles bases dans les EMS, chez des sous-traitants... Nous avons également une activité très intéressante au sein des groupes STMicroelectronics Golane ou Alcatel. Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase, avec notre 39<sup>ème</sup> congrès, qui aura lieu du 9 au 13 mai à Reims et qui sera une nouvelle étape dans notre construction syndicale. Après ce congrès, il sera nécessaire de pérenniser l'activité du collectif des TIC et de le renforcer avec des représentants de tous les secteurs d'activité afin d'aider à la construction revendicative. Nous pourrions aussi organiser fin 2011 ou début 2012 des Assises des TIC à l'image des Assises des garages qui ont réuni cent cinquante personnes l'an dernier.

Les TIC constituent l'un des plus gros secteurs industriels en France. Dans certaines régions comme la Bretagne, les TIC sont aussi importantes que l'Automobile. Nous devons donc continuer ce qui a été commencé aujourd'hui.

#### **Romain RAQUILLET**

Merci de nous avoir écoutés. N'ayez pas peur de vous approprier ces sujets de discussion car les avoir en tête est fondamental. Nous voulions aussi remercier les interlocuteurs qui nous ont aidé à réaliser notre étude, notamment ceux de Soitec et d'Eolane, pour le temps qu'ils nous ont accordé.





# SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

L'expert comptable du CE

*Pour bâtir  
des alternatives*

-  **Restructuration**
-  **Licenciements**
-  **Dépôt de bilan**
-  **Alerte**

PARIS-LYON

